

n° 250  
FÉVRIER  
2024

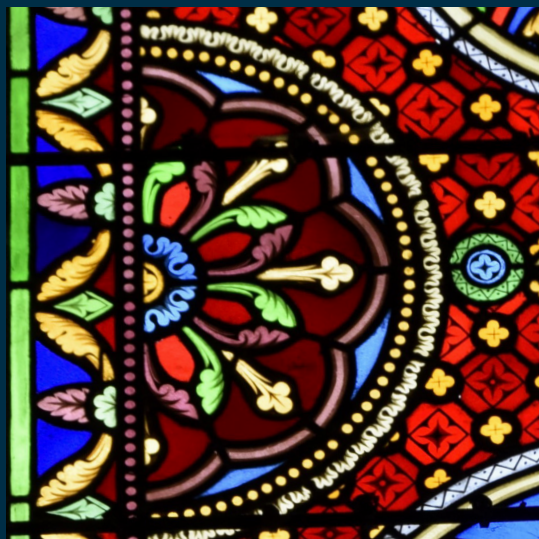
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)



Ville de La Crèche



La Crèche



p. 3

Le patrimoine local se dévoile en 2024

p. 5

18 270 € pour le Téléthon créchois

p. 7

Énergies renouvelables : des zones d'accélération à l'étude



# 2024

ANNÉE DU  
PATRIMOINE

DES POINTS DE VUE À  
DÉCOUVRIR !





En ligne : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)



## L'édito

L'année 2024, a pour thème le patrimoine.

Ainsi, nous vous invitons à découvrir voire redécouvrir les richesses de notre territoire. Celles-ci sont nombreuses et souvent méconnues : lavoirs, murs en pierres sèches, moulins, cimetières, logis, édifices, bâtiments artisanaux, mares, ainsi que les espaces naturels, tels que les îles de Candé et la vallée de la Sèvre.

### LES RICHESSES DE NOTRE TERRITOIRE

Ce patrimoine du quotidien, témoin du passé, permet de comprendre le présent, entretient la mémoire collective et renforce notre identité. Sa sauvegarde est nécessaire. C'est la raison pour laquelle des travaux de remise en état et de nettoyage seront engagés : passerelles de Candé, lavoirs, grilles du presbytère, venelles, ...

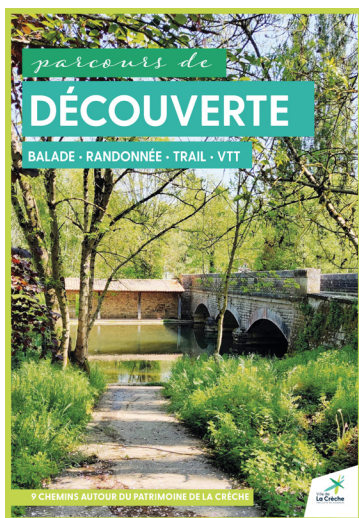
### COMPRENDRE LE PRÉSENT

Pour attiser la curiosité du plus grand nombre, des panneaux d'informations seront installés sur chaque site, des événements gratuits seront organisés au cours de l'année et le guide ci-joint vous propose dès à présent 9 parcours de découverte accessibles à tous.

À ce titre, nous adressons un grand merci au "Groupe patrimoine", composé d'habitants et d'élus de la commune, pour leur contribution à la réussite de cette année 2024 !

### Serge GIRAUD,

adjoint à la maire, chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et de la transition écologique



**PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX**  
Jeudi 8 février, à 20 h 30  
Jeudi 14 mars, à 18 h 30

## RETOUR SUR



### 18 janvier : SOIRÉE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

L'occasion pour la municipalité d'aborder les projets et de présenter l'année du patrimoine aux quelques 200 invités présents.



### Du 5 au 19 janvier : LES 2 CRÉCHOIS BOUCLENT LE RALLYE RAID DAKAR

Mission accomplie pour les 2 Créchois concurrents du Dakar 2024, dans les dunes d'Arabie Saoudite : 12 étapes, pour un parcours de 7891 km, dont 4727 km de spéciales. Guillaume Chollet termine 59<sup>ème</sup> au classement général en moto et Sébastien Dubois, copilote de Pascal Lebrun, s'est classé 15<sup>ème</sup> en catégorie Classic.

## Nécrologie Gilbert Bourdet



### 22 décembre : COLIS DU LION'S CLUB

La ville a remis des colis de Noël, offerts par le Lion's Club à 10 familles démunies.



### 19 janvier : SPECTACLE HOMMAGE À MICHEL BERGER

La salle HG Clouzot a affiché complet pour ce voyage mélodique et émotionnel. Jean-Marc Sauvagnargues, batteur des Fatals Picards, a su entraîner le public à travers l'univers intemporel de cette icône de la chanson française, disparue il y a près de 30 ans.

### LA CRÈCHE DANS LE TOP 10 2023 !

Le quotidien La Nouvelle République a sélectionné 8 événements positifs qui ont marqué l'actualité en 2023 dans les Deux-Sèvres. Parmi ceux-ci, la commune a été mentionnée pour son initiative de création de ferme maraîchère, pour approvisionner les restaurants scolaires.

Une belle visibilité départementale pour ce projet qui avance à grands pas !



Gilbert Bourdet, ancien conseiller municipal, est décédé début janvier, à l'âge de 81 ans. Exploitant agricole jusqu'en 2002, il a occupé la fonction de trésorier, puis de président du club des aînés, entre 2009 et 2016.

Conseiller municipal de 2014 à 2020, Gilbert Bourdet présidait le bureau de vote de Chavagné à chaque élection. Il était membre de différentes commissions, notamment celle des affaires sociales, dans laquelle il était particulièrement investi. Ainsi, il participait activement à l'organisation du goûter des aînés, distribuait les colis de fin d'année, déposés par le Lion's Club, aux personnes dans le besoin et distribuait des fleurs aux résidentes de l'Ehpad des Rives de Sèvre, à l'occasion de la fête des mères.

## DOSSIER



À SAVOIR

### LE "GROUPE PATRIMOINE"

Constitué d'élu-e-s et d'habitant-e-s sensibles à ce sujet ou à son aspect historique, le "groupe patrimoine" s'est constitué dès début 2022.

Il avait pour mission première de recenser et valoriser le patrimoine créchois présentant un intérêt culturel, historique : patrimoine bâti, non bâti, naturel, paysager, sites incontournables (murs en pierres sèches, puits, mares, façades...), notamment via les contributions des Créchois-e-s.

Les membres ont ensuite activement participé à la rédaction des textes du livret et ceux présents sur le site internet.

La municipalité les remercie pour leur précieuse contribution à ce projet !

## Le patrimoine local se dévoile en 2024

La ville est riche d'un patrimoine varié que la municipalité souhaite valoriser et conserver. Aussi, 2024 a-t-elle été déclarée année du patrimoine, pour mettre en lumière ces lieux et éléments remarquables de la commune.

Le projet s'est mis en place dès début 2022 et est jalonné par de nombreuses étapes.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Valoriser et promouvoir le territoire et le bien-vivre à La Crèche ;

- Connaître son patrimoine et le faire connaître ;
- Regrouper l'ensemble des données documentaires à des fins pédagogiques ;
- Comprendre comment la ville s'est construite et a évolué en localisant des édifices datés.



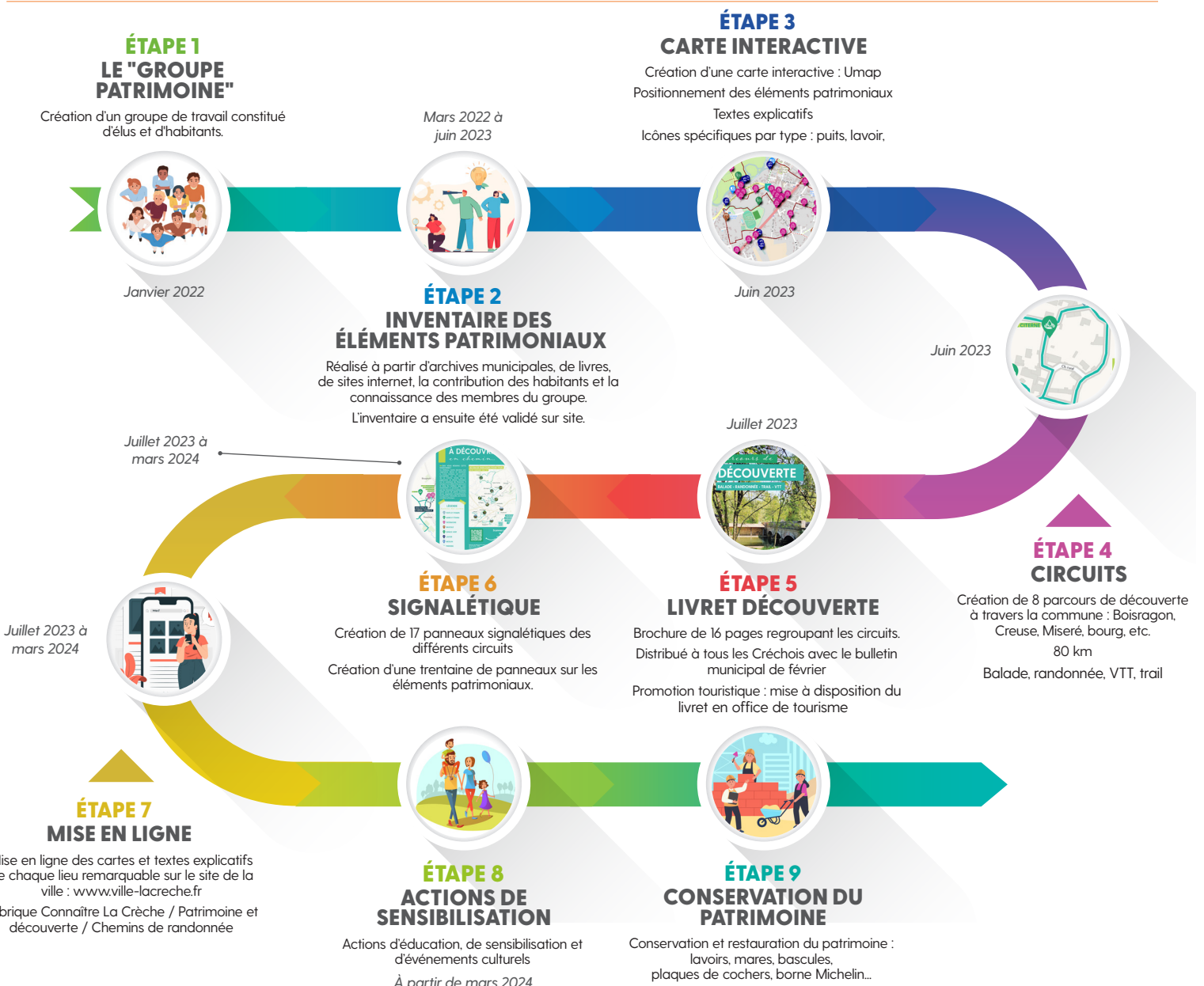
### LIVRET DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Ce mois-ci, retrouvez dans votre boîte à lettre, le livret de découverte du patrimoine qui accompagne ce Mensuel.

**Au programme, 8 circuits de balades, randonnées, VTT ou trails, ainsi que le Parcours d'Activités Physiques et Sportives Étalonné pour découvrir La Crèche autrement !**

À vos baskets !

## LES ÉTAPES DU PROJET





En ligne : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

## VIE CRÉCHOISE



### "Villes et villages fleuris" : la ville conserve sa fleur !

En 2017, la ville avait obtenu sa première fleur dans le cadre du label "Villes et Villages Fleuris". Suite à un nouveau passage du jury de la région Nouvelle Aquitaine courant 2023, cette fleur a été confirmée en décembre dernier.

Créé il y a 60 ans, c'est un label exigeant, référence nationale en matière de qualité de vie et de

référence paysagère. En France, aujourd'hui, plus de 4900 communes sont labellisées, de 1 à 4 fleurs.



#### LES MISSIONS DU LABEL

Le label « Villes et Villages Fleuris » a pour vocation de faire connaître les collectivités locales qui aménagent leur territoire pour le bien-être des citoyens et la valorisation de leur identité.

Il encourage le partage d'expériences autour de projets communs.

Il offre des clés pour des aménagements durables. Chaque collectivité évolue ainsi dans le respect d'une charte nationale de qualité.



#### UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

Depuis 1959, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes pour l'amélioration de la qualité de vie. Il propose un référentiel sur lequel elles peuvent s'appuyer :

- La place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics ;
- La gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité ;
- Le développement de l'économie locale et de l'attractivité touristique ;
- Les actions menées pour intégrer le citoyen au cœur des projets.



#### LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

• La mise en œuvre du projet municipal ;  
• L'animation et la promotion de la démarche envers les habitants et les visiteurs ;

• La valorisation des strates arboricoles, arbustives et florales ;

• La protection de l'environnement ;

• La gestion vertueuse de l'espace public.



### Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

### 73 fruitiers plantés pour les enfants

Samedi 20 janvier, une vingtaine de familles a bravé le froid pour venir planter les arbres des enfants nés en 2022 et 2023, dans le cadre de l'opération "Une naissance-un arbre".



73 pommiers, pruniers et poiriers se trouvent désormais sur le site de la future régie maraîchère, près du stade de Breloux.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes, qui ont participé à la conception des plaques comportant les noms des enfants, étaient présents.

46 enfants sont nés en 2022 et 27 en 2023 à La Crèche.



#### PLANTATION PARTICIPATIVE D'UNE HAIE

Le 9 mars, la municipalité organise une plantation participative de haies champêtres. Le chantier, d'une longueur de 450 mètres, a pour objectif de border la future régie maraîchère, près du stade de Breloux. Seront plantées des essences locales : noyers, aubépines, érables, sureaux, cornouillers et troènes. L'opération est menée en partenariat avec l'association Prom'Haies.

Une première session de plantation aura lieu le 7 mars avec les élèves du collège Jean Vilard.

#### Informations pratiques

Samedi 9 mars, de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 16 h

Sur inscription, en précisant la date et le(s) créneau(x) souhaité(s), à :  
[secretariat-elus@ville-lacrecche.fr](mailto:secretariat-elus@ville-lacrecche.fr).

Prévoir une tenue adaptée et si possible, une pelle. Si vous n'en disposez pas, le matériel pourra être fourni.

### Le plafond de l'école Charles Trenet rénové



En novembre dernier, la tempête Domingos avait eu raison du plafond du restaurant scolaire de l'école Charles Trenet de Boisragon, qui s'était écroulé.

Tout a été mis en œuvre pour que les élèves puissent regagner leur nouvel espace de restauration le plus rapidement et dans les meilleures conditions possibles, dès début décembre, en 3 semaines.

Outre la rénovation, les services techniques municipaux sont intervenus à différents niveaux :

- Rénovation énergétique du plafond, avec remplacement de l'isolation et des systèmes d'éclairage en LED ;
- Traitement acoustique ;
- Amélioration du confort thermique avec abaissement du plafond.

### Le nouveau sanitaire de Groussard vandalisé

Courant décembre, le bloc sanitaire, rénové mi-2023, a été volontairement saccagé, privant ainsi provisoirement les usagers de l'équipement. Des mesures vont être prises par la ville.

Des incivilités particulièrement déplorables ont conduit à la fermeture temporaire du bloc sanitaire courant décembre : les individus se sont amusés à souiller les murs du sol au plafond et boucher les sanitaires. Des entreprises de nettoyage et de débouchage, ainsi que du personnel municipal, ont été mandatés pour remettre les lieux en état de fonctionnement.

Par conséquent, afin de limiter ces comportements lamentables, les toilettes seront désormais fermées la nuit et les week-ends, hors manifestations.

Pour mémoire, la rénovation complète du bloc sanitaire a coûté 19750 € HT à la commune en 2023.



## Démarchage abusif : soyez vigilant·e·s !



### DISTINGUER LE VRAI DU FAUX

Les "vrais" démarcheurs sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise (des VRP : voyageurs représentants et placiers), qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession. Le contrat signé doit aussi respecter plusieurs conditions (délai de rétractation, devis, conditions de paiement) pour être considéré comme valide.

Les "faux" démarcheurs utilisent le prétexte du porte-à-porte pour s'introduire chez vous, afin d'effectuer un repérage en vue d'un cambriolage ou de voler des petits objets de valeur. Ils agissent en général par deux.

### Quelques bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas) ;
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle ;
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main ;
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté ;
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur ;
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie ou le 05 49 25 30 27 ou le 06 12 89 09 71 pour la police municipale.

Source : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr>

### DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, le démarchage téléphonique est limité en semaine, du lundi au vendredi, et de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h. Il est interdit le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Les consommateurs ne peuvent pas être sollicités plus de quatre fois par mois (30 jours calendaires) par voie téléphonique à des fins de prospection, par le même professionnel, ou par une personne agissant pour son compte.

Enfin, si le consommateur refuse ce démarchage lors de la conversation, il ne pourra pas être recontacté avant l'expiration d'une période de soixante jours calendaires révolus à compter de ce refus.

**Mon Dîner Fermier**

Reprise des dîners fermiers dès le 7 mars, à partir de 17 h 30, aux halles Amélie Thibaultdeault. Animation musicale.

Puis, chaque premier jeudi du mois jusqu'en octobre !

## ASSOCIATIONS



## 18 270 € pour le Téléthon créchois

Le collectif, composé de 32 associations, s'était mobilisé dès le mois de septembre, pour récolter un maximum de dons pour sa 21<sup>ème</sup> édition.

Diego, âgé de 8 ans, atteint d'une maladie génétique rare et touché par un handicap moteur, était le parrain de cette édition.

L'opération avait commencé très fort en septembre, avec une fresque humaine de 175 personnes sur le stade Groussard. Cette action a officiellement lancé l'opération en sud Deux-Sèvres, à la demande de la délégation de l'AFM Téléthon.

Puis, le collectif a proposé la diffusion des 5 matchs du XV de France pendant la Coupe du monde de

rugby, à la salle Le Temple, de Sainte-Néomaye.

En novembre et décembre, les actions de soutien se sont enchaînées (marché, tournoi de tarot, de badminton, disco-roller...), avant le grand week-end d'animations, du 8 au 10 décembre, marqué par une forte mobilisation des Créchois.

Le 5 janvier, à l'occasion de la soirée "Téléthon merci", la somme récoltée a été officiellement dévoilée : un beau chèque de 18 270 € a ainsi été remis à l'AFM.



Photos : Téléthon créchois

### Spiridon créchois



Photos : Spiridon créchois

### 23 décembre : CORRIDA DE NOËL

Plus de 650 coureurs ont participé à la 46<sup>ème</sup> édition de la doyenne des courses des Deux-Sèvres, avec, comme à l'accoutumée, des déguisements incroyables !

2 parcours étaient proposés : 5 et 10 km.

TRIBUNE  
DES ÉLUSEXPRESSION DES GROUPES  
POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU  
CONSEIL MUNICIPAL

## LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## BILAN 2023 ET PERSPECTIVES 2024 : CAP SUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

L'année 2023 a été caractérisée par des initiatives audacieuses et des défis surmontés grâce à la mobilisation de toutes et tous. Placée sous le signe de la nature et de la transition, la commune a entrepris des projets ambitieux, tels que la plantation de micro-forêts, la formation des agents à la question environnementale et la réduction de l'empreinte écologique. Des actions concrètes ont été lancées et attendent une réalisation, notamment la ferme maraîchère, la végétalisation des cours d'école, le remplacement des éclairages par des LED, la chaufferie centrale au bois, et la création d'un cimetière naturel.

Les défis énergétiques ont été relevés avec la hausse des coûts, entraînant une prise de responsabilité financière. Un prêt de 90 000 € a été contracté pour remplacer la chaudière de l'école du bourg, basé sur la perspective d'économies d'énergie générées par la nouvelle installation. Cette mesure, unique depuis notre élection, témoigne de notre engagement envers la responsabilité financière.

La transition écologique a été au cœur de nos actions, avec la plantation de plus de 2 000 arbres et l'obtention du label "Territoire engagé pour la nature". Une végétalisation responsable a été privilégiée pour faire face aux épisodes de canicule, avec une orientation vers des plantes résistantes à la sécheresse et une réduction de l'usage des jardinières, privilégiant la plantation en pleine terre plus économe en eau.

Les travaux de voirie ont été nombreux, englobant la rénovation du chemin d'accès au stade de Champcornu, la requalification des espaces publics de la rue Eugène Fabien, la liaison cyclable et piétonne de Ruffigny, et la sécurisation de la route de Cherveux. La consultation citoyenne sur cette dernière a permis une adaptation du projet aux besoins de la population, illustrant notre approche participative. Les travaux définitifs auront lieu courant 2024.

La politique active pour le logement locatif a été concrétisée par des règles dans le PLUi et le lancement du projet de l'éco-quartier. Des mesures significatives ont été prises pour l'entretien des toitures des bâtiments communaux, reconnaissant l'importance de préserver notre patrimoine bâti.

Le comité cimetière, résultat de l'intelligence collective, a élaboré un projet réaliste, en phase de réalisation, grâce à l'engagement des participants et des agents.

La restructuration de l'outil municipal a été entreprise au cours des trois dernières années, couvrant la réorganisation des ressources humaines, la modernisation informatique, et la restauration de la santé financière de la commune.

La gestion quotidienne de la commune a impliqué des actions urgentes, tels que le déclenchement à 2 reprises du plan communal de sauvegarde, la rénovation des infrastructures existantes, et le soutien à la vie associative. Un diagnostic complet des bâtiments et des voiries a été entrepris pour orienter nos décisions de manière proactive.

Notre gouvernance partagée, basée sur le partage de la décision, a impliqué une équipe municipale engagée dans des groupes thématiques. La participation citoyenne a été un moteur de progrès, contribuant à des projets tels que le nouveau cimetière, la rénovation des bâtiments sportifs, la gestion de l'éclairage public et l'aménagement de la route de Cherveux.

En 2024, année du patrimoine, notre focus sera sur la préservation et la valorisation de notre patrimoine. Malgré la crise énergétique, nous avons maintenu nos services essentiels et poursuivi les projets majeurs :

- La rénovation des équipements sportifs : début des travaux cette année ;
- La ferme maraîchère : l'étude avec la communauté de communes se poursuit, les plantations d'arbres fruitiers et des haies ont commencé ;
- Le nouveau centre technique : acquisition du terrain et poursuite du projet ;
- Les voies douces : acquisition des terrains ;
- Le cimetière naturel : ouverture cette année ;
- L'écoquartier : lancement des premières études.

Notre engagement envers la responsabilité et la participation citoyenne demeure, et ensemble, nous construirons un avenir solide et durable pour la Crèche.

**MAJORITÉ** : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY, Évelyne KRÜGER.

## ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

## Le projet piscine, un entêtement qui nous coûtera cher

L'article de la NR du 4 janvier revient sur le rapport de la chambre régionale des comptes, rendu après son contrôle financier de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre. Nous apprenons que le centre aquatique « pèse sur la situation financière ». En effet, les subventions attendues pour cet équipement n'ont pas été au rendez-vous et le montant des travaux a été supérieur à celui prévu initialement. La situation financière de la com com est néanmoins annoncée comme « maîtrisée » et la Chambre régionale des comptes préconise pour le centre aquatique « des coûts d'exploitation maîtrisés et d'augmenter les recettes ».

A travers l'impôt, nous payons et nous allons payer encore de nombreuses années pour le centre aquatique et c'est normal puisque jusqu'alors notre territoire ne possédait pas de piscine couverte permettant aux élèves d'apprendre à nager.

La municipalité de La Crèche réhabilite sa piscine d'été, à deux pas du centre aquatique, et nous avons depuis 3 ans pu constater une hausse des impôts destinés à financer les nombreux investissements à venir dont celui de la piscine. Comme pour la com com, les subventions imaginées par la municipalité risquent également de faire défaut. Déjà, les 1 310 000€ attendus de la com com au titre de transferts de charges, tombent à l'eau (voir bulletin de janvier). Et pour le reste : Etat, Europe, Région ... ?

Une fois la piscine en service, la mairie trouvera-t-elle des maîtres-nageurs pour 3 mois d'exploitation, il en manque partout en France ! Les habitants et notamment les enfants privilégieront ils le simple bassin de notre piscine d'été ou préféreront-ils le centre aquatique avec ses multiples activités ludiques ? Le taux de remplissage risque de toute façon d'être faible, générant donc peu de recettes.

Et la fréquentation, quelle qu'elle soit, sera autant d'utilisateurs en moins pour le centre aquatique qui a besoin, comme indiqué par le rapport de la chambre régionale des comptes, d'augmenter ses recettes pour réduire au mieux le déficit et donc la pression fiscale. Pour nous Créchois il y aura une double pénalité : payer pour le centre aquatique et payer pour la piscine communale, l'une en concurrence avec l'autre.

La municipalité va nous mener dans le mur avec cette piscine qui non seulement nous coûte pour sa construction mais aussi et surtout pour son fonctionnement que nous devons prendre en charge chaque année. Charges auxquelles il faudra bien évidemment ajouter les intérêts d'emprunts.

La municipalité nous accuse dans le dernier bulletin de ne pas avoir collaboré au projet piscine et bâtiments sportifs. Dans la mesure où nous avions prévu de raser la piscine pour construire à la place un bâtiment dédié aux associations sportives et servant aussi d'abri aux collégiens par temps de pluie, nous ne voyons pas très bien ce que nous aurions fait dans le comité constitué à cet effet.

Les élus de la majorité seront bel et bien seuls à endosser la responsabilité de la rénovation de la piscine et devront en répondre aux électeurs !

## La générosité du téléthon créchois

Lors de la réunion du 5 janvier et en présence du parrain et de ses parents, du président départemental de l'AFM téléthon ainsi que de la coordination du sud Deux-Sèvres, la somme récoltée a été dévoilée. Il s'agit de 18 270 € qui sera entièrement reversée à l'AFM au profit de la recherche médicale sur les maladies génétiques rares ou neuromusculaires. Le montant dépasse largement celui de l'année dernière qui était d'un peu plus de 15 000 €. Malgré la crise, la générosité des Créchois ne baisse pas et souligne bien la noblesse qui les caractérise. Merci au Collectif associatif créchois et à son président Christophe Renaud pour leur travail et leur engagement qui ont permis de faire du téléthon créchois un grand moment de philanthropie.

## La perte d'un homme d'engagement

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Gilbert Bourdet, notre colistier d'Ensemble La Crèche de demain ! Nous adressons à sa famille et à ses proches toutes nos condoléances.

**MINORITÉ** : Sylvie DUPUIS, Sonia LAMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Nathalie PILLET, Jérôme VARENNES.

## MARIE JOLY

Anniversaire. Joyeux ou triste. Nous n'aurions pas tous dû et voulu les célébrer. En ce mois de février, le 24, l'invasion de l'Ukraine par la Russie passera le cap des deux ans. Deux ans de larmes et de courage, plus de 700 nuits rythmées par les drones et les missiles, des milliards de messages et autant de secondes à attendre des nouvelles de ses proches. Le bleu et le jaune se marient si bien pour défendre nos valeurs. Nous les connaissons si bien. Le bleu du ciel et le jaune des céréales. Anniversaire signifie en latin, qui revient chaque année. Souhaitons alors que ce sera le dernier de cette tragédie. Nous ne devons en effet pas tous les fêter. Mais nous ne devons jamais oublier.

**MINORITÉ** : Marie JOLY

## INTERCOM- MUNALITÉ



## Énergies renouvelables : des zones d'accélération à l'étude

Une réunion publique de restitution du travail sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) se tiendra le 15 février. À cette occasion, les habitant-e-s pourront formuler leurs remarques sur le sujet.

Instaurées par la loi du 10 mars 2023 portant sur l'accélération de la production des énergies renouvelables, les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) représentent une nouvelle approche de la planification territoriale. Elle vise à encourager l'implantation et le déploiement rapide d'installations de production énergétique durable en associant les collectivités locales et les citoyens dans le processus.

Ainsi, il est demandé aux communes d'identifier, sur leur territoire, de façon la plus pertinente possible, les zones à faire ressortir pour faciliter le développement

des énergies renouvelables.

Dans ce contexte, un travail collaboratif entre la communauté de communes Haut Val de Sèvre et les communes de son territoire est en cours.

Ces zones contribueront, à compter du 31 décembre 2027, à atteindre les objectifs prévus par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), afin d'atteindre une production nationale de 34 à 38 % dans la part d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie en France en 2028.

Informations complémentaires :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

À SAVOIR

### QUE SONT LES ZAE nR ?

Il s'agit de zones propices à l'implantation des énergies renouvelables, pour lesquelles il y a un potentiel en termes de production d'énergie. Ces zones d'accélération concernent toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, etc.

C'est un exercice cartographique et opérationnel, un premier « crible » qui ne nécessite pas d'études particulières. Elles ne sont pas exclusives et des projets pourront être développés en dehors des ZAE nR. A contrario, elles ne figent pas des secteurs en attendant d'éventuels porteurs de projets.

Elles sont approuvées sur délibération du conseil municipal, après concertation des habitants.

## RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 15 février,  
à 19 h,  
salle du conseil  
municipal



## Job Dating

Samedi 3 février 2024

9h - 13h à La Crèche  
Salle de l'Hélianthe



### AU PROGRAMME :

Une quarantaine d'entreprises prêtes à recevoir les candidats à l'emploi.

Un espace "mini-conférence" pour parler métiers avec des entreprises et des recruteurs.

Un espace pour tester les métiers.

Cette année encore, l'événement s'ouvre à tous les secteurs d'activité : industrie, agroalimentaire, commerce, transport, logistique, secteur public et services à la personne. Les organismes de formation et les agences intérim proposeront de nombreuses offres dans des domaines variés.

Informations complémentaires  
<https://cc-hautvaldesevres.fr/rubrique/Compétences/Économie/Événements>



EN FÉVRIER, VOTRE MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE :

### PARENTHÈSE COUPS DE CŒUR

Samedi 10 février – 10 h

Vos bibliothécaires dévoilent leurs derniers coups de cœur en toute convivialité.

Pour adultes / Accès libre

### BULLE À HISTOIRES

Mercredi 28 février – 17 h 15

Viens tendre l'oreille et écouter des histoires qui t'émerveilleront et te feront voyager.

À partir de 3 ans / Sur inscription

Ne manquez aucune animation en consultant l'agenda des médiathèques (disponible sur le site [www.cc-hautvaldesevres.fr](http://www.cc-hautvaldesevres.fr) et à l'accueil des médiathèques).



Médiathèque intercommunale  
La Ronde des mots  
1, rue des Écoles - 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30 / Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Tél. 05 49 05 36 09

Mail : [mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr)

Site : [www.cc-hautvaldesevres.fr](http://www.cc-hautvaldesevres.fr)

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre



### CENTRE DE LOISIRS ET FOYER ADOS POUR LES VACANCES DE FÉVRIER

Les inscriptions sont ouvertes, via le Portail Familles.

Le centre de loisirs et le foyer ados Le Rapido seront ouverts durant les 2 semaines de vacances.

### PORTAIL FAMILLES

Il permet de gérer les inscriptions aux accueils de loisirs, au centre ados et aux activités en ligne, 7/7 jours et 24/24 heures, depuis n'importe quel équipement (ordinateur, tablette, smartphone), de manière instantanée.

+ d'infos : <https://cc-hautvaldesevres.fr/rubrique/Compétences/Enfance-Jeunesse>

# Agenda



9 février  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Salle de Chavagné à 20 h 30

Organisateur :  
Accueil & solidarité  
Tél. 06 03 13 01 70

9 février  
**LOTO**  
Salle de l'Hélianthe  
à 20 h

Organisateur :  
FC Pays Néo-créchois  
Facebook Pays Néo-Créchois  
FC

13 février  
**SÉANCE DÉCALÉE  
ST VALENTIN DÉCALÉE  
LOVE ACTUALLY**  
Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.cinema-clouzot.fr/](http://www.cinema-clouzot.fr/)

13 février  
**CINÉ-DÉBAT**  
"Leurs mots à dire"  
Handicap, rap & poésie  
Espace Agapit S'-Maixent-  
l'École à 20 h  
Entrée gratuite

Organisateur : communauté de  
communes HVS  
Renseignements :  
[cc-hautvaldesevre.fr/  
fonctionnement/actualite](http://cc-hautvaldesevre.fr/fonctionnement/actualite)

15 février  
**RÉUNION PUBLIQUE**  
Zones d'accélération des  
énergies renouvelables  
Salle du conseil municipal  
à 19 h

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

16 février  
**AUDITION DE L'ÉCOLE DE  
MUSIQUE**  
Salle de l'Hélianthe à 20 h 30  
Gratuit

Organisateur : école de  
musique J. Evrard  
Renseignements : [ecole-  
musique@ville-lacrecche.fr](mailto:ecole-musique@ville-lacrecche.fr)

18 février  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE +  
EXTRAORDINAIRE**  
Salle des halles à 9 h 30

Organisateur :  
AAPPMA La Gaule créchoise

Du 19 au 23 février  
**APRÈM'SPORTS**  
Gymnase de Chantoiseau  
De 13 h 30 à 17 h 30

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

24 février  
**JE SUIS TON BEAU-PÈRE**  
Théâtre-humour  
Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

2 mars  
**SOIRÉE CHOUCROUTE**  
Salle de l'Hélianthe  
à 19 h 30  
Inscription avant le 25/02  
Adulte : 25 € / enfant - 12  
ans : 12 €

Organisateurs : sapeurs-  
pompiers de La Crèche  
Infos & résas : 06 34 13 55 12

7 mars  
**MARCHÉ GOURMAND  
"MON DÎNER FERMIER"**  
Halles du marché  
De 17 h 30 à 20 h

Organisateurs : Chambre  
d'agriculture des Deux-Sèvres  
et municipalité

8 mars  
**SANDRINE**  
ou comment écrire des  
spectacles quand on est  
féministe...  
Salle de l'Hélianthe  
à 20 h 30

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

9 mars  
**PLANTATION  
PARTICIPATIVE DE HAIE**  
Parking de Breloux  
9 h - 12 h / 14 h - 16 h

Organisateur : municipalité  
Inscriptions :  
[secretariat-elus@ville-  
lacrecche.fr](mailto:secretariat-elus@ville-lacrecche.fr)

14 mars  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle du conseil municipal  
à 18 h 30

## NOUVELLES ENTREPRISES

**UNICORN STUDIO**  
Salon de manucure

Extensions, semi permanent, renfort.  
Press on nails (ongles réutilisables) sur  
commande, cartes cadeaux.

Horaires d'ouverture : du lundi au  
mercredi, de 10 h à 22 h.

Adresse : 124b avenue de Paris  
RDV : [https://www.planity.com/  
unicorn-studios-79260-la-crecche](https://www.planity.com/unicorn-studios-79260-la-crecche)

## IAD IMMO

Conseiller immobilier

Camille Douard est mandataire  
indépendant, rattaché au réseau IAD  
France.

Contact : 06 80 85 22 60 /  
[camille.douard@iadfrance.fr](mailto:camille.douard@iadfrance.fr)  
[https://www.iadfrance.fr/conseiller-  
immobilier/camille.douard](https://www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/camille.douard)

## DU BONHEUR INFINI

Accompagnante périnatale  
et parentale

Julia Pain propose un accompagnement  
pour le portage physiologique, le  
massage de bébé, la réflexologie  
émotionnelle, l'allaitement et le sommeil.

Contact : 06 77 60 84 44 /  
[contact@dubonheurinfini.fr](mailto:contact@dubonheurinfini.fr)  
[www.dubonheurinfini.fr](http://www.dubonheurinfini.fr)

3 février  
**JOB DATING**  
Salle de l'Hélianthe  
de 9 h à 13 h

Organisateur : communauté de  
communes HVS  
Renseignements :  
[cc-hautvaldesevre.fr/](http://cc-hautvaldesevre.fr/)

3 février  
**COURT MÉTRAGE "RESET"**  
Restitution du court-métrage  
réalisé lors du stage Pocket  
film  
+ atelier animé par Arnaud  
Devroux  
Salle HG Clouzot à 18 h  
Entrée gratuite

Organisateur :  
cinéma HG Clouzot  
Renseignements :  
[www.cinema-clouzot.fr/](http://www.cinema-clouzot.fr/)

Du 7 au 25 février  
**CINÉ FESTI'ART**  
Festival art & essai  
Salle HG Clouzot

Organisateur : municipalité  
Renseignements :  
[www.cinema-clouzot.fr/](http://www.cinema-clouzot.fr/)

8 février  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle du conseil municipal  
à 20 h 30

## APRÈM'SPORTS

Les Aprèm'sports municipaux, ouverts aux jeunes de 9 à 17 ans, se tiendront du 19 au 23 février, de 13 h 30 à 17 h 30, au gymnase de Chantoiseau.

Activités extérieures : laser game et patinoire.

Informations complémentaires

[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique Grandir & s'épanouir/Jeunesse/Aprèm'sports



## LE CARNET

### NAISSANCES

20 déc. : Gabrielle MERCIER  
5 janv. : Louis GILLET  
7 janv. : Colin MANDET

### DÉCÈS

21 déc. : Fernand MARSAULT  
26 déc. : Madeleine GAUTIER  
3 janv. : Gilbert BOURDET  
12 janv. : Ginette BODIN ép. BULA  
16 janv. : Paulette MICHAUD ép. BRONDEAU  
16 janv. : Bernard CHARRON  
17 janv. : Edith ALIX ép. VALETTE  
19 janv. : Simone BOUFFARD ép. MARCHÉ

## Astuces Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi AGECL (anti-gaspillage pour une économie circulaire) rend le tri des biodéchets à la source obligatoire.

Le saviez-vous ? Un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires, soit 83 kg de déchets résiduels par habitant/an.

On appelle "biodéchets" les déchets organiques fermentescibles :

les déchets alimentaires ou "déchets de cuisine et de table" : restes de repas, de préparations (épluchures) ou produits périmés non consommés, issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, etc.

les déchets issus de l'entretien des parcs et jardins ou "déchets verts" : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc.

Penser au compostage c'est faire un geste pour notre planète. À vos composteurs !

Le SMC propose des composteurs pour le tri des biodéchets. + d'infos : [www.smc79.fr](http://www.smc79.fr)

Retrouvez-nous sur [f Voisinvoisine ZéroDéchet](https://www.facebook.com/VoisinvoisineZerodechet)

## Le Mensuel

N° ISSN : 2970-6629 • Directrice de publication : Laetitia HAMOT •

Rédaction : Pôle Communication - Mairie de La Crèche • Photos/images : Pôle communication - Mairie de La Crèche /

Freepik / Icons8 • Impression : Les impressions Dumas - 3200 ex. N° dépôt légal 210 • Février 2024 N° 250 •

Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)